

Bilan

HUMBER Laurent

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 903	4 903		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	225 339	193 243	32 096	60 066
Autres immobilisations corporelles	1 310 190	969 592	340 598	541 966
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 540 432	1 167 737	372 694	602 032
Stocks				
Matières premières et autres approv.	35 605		35 605	27 828
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 341		1 341	1 248
Créances				
Clients et comptes rattachés	29 550		29 550	
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				18 796
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	29 948		29 948	35 848
Autres créances	17 866		17 866	17 053
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	303 287		303 287	180 692
Charges constatées d'avance	6 653		6 653	7 768
TOTAL ACTIF CIRCULANT	424 250		424 250	289 233
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 964 682	1 167 737	796 945	891 265

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	104 000	104 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	10 400	10 400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 425	52
Résultat de l'exercice	85 724	11 373
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	201 550	125 825
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	312 309	483 673
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	312 309	483 673
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 695	161 297
Personnel	56 491	63 764
Organismes sociaux	47 699	55 540
Etat, Impôts sur les bénéfices	18 710	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 089	868
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	384	299
Dettes fiscales et sociales	124 373	120 470
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	595 395	765 440
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	796 945	891 265

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AR CHAMPAGNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 796 945 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 85 724 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/01/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, du code de commerce (Art.123-12 à 123-23), du décret du 29-11-1983, ainsi que du Règlement ANC n°2016-07 du plan comptable remplaçant le Règlement ANC n°2014-03.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 12 mois

* Installations techniques :

Linéaire de 4 à 10 ans ou dégressif de 2 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels :

Linéaire de 3 à 10 ans ou dégressif de 1 à 5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 7 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau :

Linéaire de 3 à 5 ans ou dégressif de 2 à 3 ans

Règles et méthodes comptables

* Matériel informatique :

Linéaire de 3 à 5 ans ou dégressif de 2 à 3 ans

* Mobilier : 3 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 903			4 903
Immobilisations incorporelles	4 903			4 903
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	258 538	2 734	35 933	225 339
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 350 437	5 000	208 154	1 147 283
- Matériel de transport	23 517			23 517
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	168 781		29 391	139 390
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 801 272	7 734	273 478	1 535 529
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 806 175	7 734	273 478	1 540 432

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		7 734		7 734
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		7 734		7 734
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		273 478		273 478
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		273 478		273 478

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent aux logiciels informatiques. Ils sont amortis de manière linéaire sur une durée de 12 mois.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 903			4 903
Immobilisations incorporelles	4 903			4 903
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	198 472	30 704	35 933	193 243
- Installations générales, agencements aménagements divers	863 193	180 196	208 154	835 235
- Matériel de transport	13 157	4 703		17 860
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	124 418	21 469	29 391	116 496
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 199 240	237 072	273 478	1 162 834
ACTIF IMMOBILISE	1 204 143	237 072	273 478	1 167 737

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 84 017 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	29 550	29 550	
Autres	47 814	47 814	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 653	6 653	
Total	84 017	84 017	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Total	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 104 000,00 euros décomposé en 6 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 595 395 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	312 309	130 940	181 369	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 695	158 695		
Dettes fiscales et sociales	124 373	124 373		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	18	18		
Produits constatés d'avance				
Total	595 395	414 027	181 369	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	171 364			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Personnel provision congés payés	52 931
Personnel provision prime	3 400
Charges soc/ cp	9 864
Organismes sociaux charges à payer	753
Total	66 948

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	6 653		
Total	6 653		

Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

L'activité de la société et la typologie des salariés présents dans l'entreprise nous permettent de conclure que le montant de cette provision est non significatif

AR CHAMPAGNE
Société par actions simplifiée au capital de 104 000 €
Siège social : Avenue du Maréchal Joffre – 51200 EPERNAY
403 942 709 RCS REIMS
(La « Société »)

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025**

PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique approuve la proposition de résultat du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 comme suit :

Bénéfice de l'exercice85.724,49 €
Augmenté du Report à nouveau antérieur 1.425,10 €

Soit un bénéfice distribuable de..... 87.149,59 €

- A titre de dividendes à l'Associée Unique..... 87.000,00 €
Soit 13,38 € (valeur arrondie) par action
- Le solde, au compte Report à nouveau149,59 €
Ce qui le porte à 149,59 €

L'Associée Unique décide que les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour.

L'Associée Unique prend acte que le montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 87 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution, puisqu'elle est une personne morale.

Suite à cette affectation, l'Associée Unique constate que les capitaux propres de la Société s'élèvent à 114.549,59 euros pour un capital social de 104 000 euros.

Puis, afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée Unique prend acte des distributions de dividendes suivantes au titre des trois exercices précédents :

Exercice clos le	Dividende global	Dividende par action	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %	Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %
31.12.2023	10 000 €	1,54 €	Néant	10 000 €
31.12.2022	74 425 €	11,45 €	Néant	74 425 €
31.12.2021	352 300 €	54,20 €	Néant	352 300 €

HL

AFFECTATION

Cette proposition d'affectation du résultat a été adoptée par décision de l'Associée Unique du 30 juin 2025.

Certifié conforme

Monsieur Laurent HUMLER
Président

HUMLER Laurent